

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 30
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislav Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le mardi 24 mars 2026

OBJET : DELIBERATION N°19 - Désignation du Directeur de l'Etablissement Public Local Stellae

M. Ladislav POLSKI
Mme Rosalba NICOLETTI-DUPUY
M. Didier DAVID
Mme Emmanuelle FERNANDEZ
Mme Marie-Pierre PARINI
M. Christophe CERVI
Mme Chantal CARRIE
M. Thomas KLEMM
Mme Isabelle DEPAGNEUX-SEGAUD
M. Jacques BISCH
M. Charlie FERRERO
Mme Noëlle DYOT-GERARDIN
M. Alex FERRERO
Mme Annabel BECCATINI-GESREL
Mme Fabienne BERMOND
M. Gilles UGOLINI
Mme Nathalie ROUX
M. Sami BADER
Mme Nathalie PESCHI-MASSEGLIA
M. Rudy ACCOSSATO
Mme Sabrina MISSUD-GUILLET
M. Nicolas RIVOALLAN
M. Fabien BONNAFOUX
M. Tony MARRAFFA
Mme Lydia PEREZ
Mme Lina BEN HAMIDA
M. Didier RAZAFINDRALAMBO
Mme Angéla GALIERA
M. Eric ROLIN
Mme Oriana BIRELLI

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Paul GENIEYS représenté par M. Ladislav POLSKI
Mme Sophie BOURNOT représentée par Mme Chantal CARRIE
Mme Isabelle MARTELLO représentée par M. Didier RAZAFINDRALAMBO

ABSENT(E)S : /

Secrétaire de séance : Mme Lina BEN HAMIDA

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 2 avril 2026

N°19

Rapporteur : Monsieur le Maire

Direction : Direction Générale des Services

Objet : Désignation du Directeur de l'Etablissement Public Local Stellae

Classification : 5. Institutions et vie politique – 5.3. Désignation de représentants

Mes chers collègues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2221-10,

VU les statuts de l'établissement public local Stellae, notamment l'article 10,

CONSIDÉRANT que l'établissement public local « Stellae » constitue une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article L.2221-10 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne le directeur de la régie, sur proposition du maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur le Maire de désigner Monsieur Cédric OMET en qualité de directeur de l'établissement public local Stellae.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Désigne** Monsieur Cédric OMET, en qualité de Directeur de l'établissement public local, étant précisé que cette désignation donnera lieu à sa nomination par le président du conseil d'administration de l'établissement public local, conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme,

Lina BEN HAMIDA,

Ladislav POLSKI,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité



Vote du Conseil : Pour : 28

Contre : 5

Abstention : 0